



**CHINE – MOYENS DE FAIRE RESPECTER LES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

NOTIFICATION D'UN APPEL PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE AU TITRE DE L'ARTICLE 25
DU MÉMORANDUM D'ACCORD SUR LES RÈGLES ET PROCÉDURES RÉGISSANT LE RÈGLEMENT
DES DIFFÉRENDS ("MÉMORANDUM D'ACCORD"), DU PARAGRAPHE 5 DES PROCÉDURES
CONVENUES POUR L'ARBITRAGE AU TITRE DE L'ARTICLE 25 DU MÉMORANDUM
D'ACCORD ("PROCÉDURES CONVENUES") ET DE LA RÈGLE 20 DES
PROCÉDURES DE TRAVAIL POUR L'EXAMEN EN APPEL

Corrigendum¹

À la page 4, le sous-titre devrait se lire comme suit: "RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL".

¹ En espagnol et en français seulement.